

# LE CHÂTEAU DES SABLES

Cette résidence de campagne construite au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle a appartenu à Léon Bénard, père d'Adrien Bénard, premier président du conseil d'administration du chemin de fer métropolitain de Paris, propriétaire de la villa Georges-Laure à Champrosay.

Joseph-Loïs-Victor du Pré, ingénieur des Ponts et Chaussées belges est le propriétaire suivant. Le 19 juillet 1867, sa fille Sophie Caroline Clémence (1847-1903), madame de Lasteyrie, marquise de Saillant, dont le mari était attaché d'ambassade, y mettait au monde Caroline Anna Joséphine Clémence.

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Jean David Dettwiller (1818-1898), maire du 1<sup>er</sup> arrondissement de Paris, confiseur chocolatier pour la maison Delafontaine, se rendit acquéreur du domaine que ses héritiers cèdent en 1903, à Georges Hermenier (1859-1930), ingénieur et fondateur de la Compagnie des eaux et d'électricité de l'Indochine, qui fait édifier dans le parc plusieurs bâtiments dont un « théâtre », une maison chinoise, un chalet suédois, aujourd'hui disparus. Il y élève des animaux exotiques qu'il ramenait et élevait à Draveil notamment une collection de faisans dorés ainsi que des autruches dont il donnait les œufs à ses amis. Il quitta Draveil pour Nice où il vécut jusqu'à son décès en 1930.

Le château fut acquis par un Inspecteur Général des Ponts et Chaussées, Pierre-Henry Watier (1882-1937), dont la famille possédait la propriété contigüe dite « Les acacias » ou « Gros Buisson » à Vigneux. Ce parc planté d'arbres aux essences rares communique avec celui du Gros Buisson.



Le 11 juillet 1980, la société Kaufman et Broad acquiert une partie du domaine (117 976 m<sup>2</sup> sur un total de 4 ha 95) pour y créer le lotissement du Parc du Château composé de 178 pavillons (permis de construire du 30 mai 1980) et s'engage, par la convention du 9 mai 1980, à céder gratuitement à la commune le parc boisé de 5 ha ainsi que la demeure et la maison du gardien. Le 31 janvier 1986, le conseil municipal accepte cette cession qui devient effective le 4 novembre 1987. Le château appartient aujourd'hui au conseil départemental de l'Essonne qui y a installé en 2003 une Maison départementale des Solidarités.

